



ENQUÊTE

Suite de la page 3

filiale Kwanza entre avril 2015 et mars 2016 pour un total de 10,1 millions de dollars. Le plus gros, d'un montant de 3,1 millions, a été reçu par Kwanza le 23 janvier 2015 avec pour seul libellé « OAR/opérations », le nom d'un compte interne de la BGFI. Le 26 janvier, Kwanza vire les fonds à Sud Oil, qui les retire en cash dix jours plus tard.

Interrogé, le Foner n'a pas répondu, tout comme son directeur général à l'époque des faits, Fulgence Bamaros, qui purge actuellement une peine de trois ans de prison pour une autre affaire de détournement de fonds publics.

Le clan Kabila a même réussi à s'approprier la paye des 925 Casques bleus congolais opérant dans le cadre de la Minusca, la mission maintien de la paix de l'ONU en Centrafrique.

En janvier 2016, l'ONU décide de mettre fin à la participation de ce contingent suite à des affaires de viols. En décembre 2015 puis en mars 2016, l'ONU effectue deux versements d'un total de 7,3 millions de dollars à la RDC, correspondant au dernier remboursement des frais engagés pour sa participation à la Minusca. L'argent est versé à

la Mission permanente de la RDC auprès de l'ONU, sur son compte à la Citibank de New York.

Interrogée, la Mission permanente nous indique que l'ambassadeur de RDC auprès de l'ONU a alors reçu « de la capitale » l'ordre de payer « les arriérés de loyer » de la Mission, puis de transférer le solde, soit 6,8 millions de dollars à « la Banque centrale du Congo via la BGFI Bank RDC ».

L'ambassadeur s'exécute. L'ordre de virement adressé à la Citibank, que nous nous sommes procuré, indique en effet que l'argent doit être viré sur le compte de la BCC ouvert à la BGFI. La Mission permanente précise avoir envoyé « un message officiel [...] à la Banque centrale » pour la prévenir.

La BGFI a reçu les fonds le 16 mai 2016, mais les a crédités sur le compte... de Sud Oil.

L'obole de la Gecamines

La Banque centrale vient de se faire dépouiller de 6,8 millions par Sud Oil, mais ne lui en tient aucunement rigueur. Le même jour, la BCC verse 7,5 millions de dollars à la société. Soit 14,3 millions d'argent public encaissés

dans la même journée.

L'entreprise minière publique Gecamines, la cash machine de la RDC, a elle aussi été mise à contribution, avec 20 millions de dollars versés à Sud Oil. Joseph Kabila est très proche du président du conseil de la Gecamines, le très influent homme d'affaires Albert Yuma, président de la Fédération des entreprises du Congo (le patronat) et administrateur de la Banque centrale jusqu'en juillet dernier.

Mais le plus gros contributeur de la société écran contrôlée par le frère et la sœur du chef de l'Etat est, de loin, la Banque centrale du Congo (BCC), dirigée jusqu'en juillet dernier par Deogratias Mutombo.

Les documents Congo Hold-up montrent que la BCC a versé, via la BGFI, 51,4 millions de dollars à Sud Oil, dont 30 millions d'un coup le 29 septembre 2016, via un virement intitulé « nivellement ». Le libellé semble inexact puisqu'un nivellement désigne d'ordinaire un versement entre deux comptes appartenant à un même client de la banque. Interrogés, la Banque centrale et Deogratias Mutombo n'ont pas répondu.

chapitre 3 Tout doit disparaître

Tout aurait pu continuer encore longtemps sans l'intervention d'un banquier de la BGFI RDC devenu lanceur d'alerte : Jean-Jacques Lumumba. Grâce aux documents internes qu'il a récupérés, les « Lumumba Papers », *Le Soir* révèle, en octobre 2016, une première série d'irrégularités, dont l'argent détourné des comptes de la Ceni, la commission électorale.

L'année suivante, les auditeurs de PwC, la direction du groupe BGFI au Gabon et la Banque centrale, produisent des audits accablants sur la gestion de la BGFI RDC. « La somme des faiblesses décrites soumet la banque à une exposition très élevée des risques opérationnels, de contentieux, de blanchiment des capitaux et de réputation », conclut celui de la BCC.

La pression ne cesse de monter. Francis Selemani possède, avec son épouse, une société nommée Ascend Trust. Elle a reçu 7,4 millions de dollars de Sud Oil, dont il reste un reliquat de 3,4 millions. Il veut sortir cet argent de la banque.

En décembre 2017, Ascend vire l'argent à une autre société écran, Horizon Congo, contrôlée par David Ezekiel, homme de paille de Selemani et gérant de Sud Oil. Le transfert est justifié par des factures douteuses, mentionnant l'achat d'excavateurs hydrauliques. Ezekiel et un autre homme de paille, recruté pour l'occasion, se chargent de retirer progressivement les fonds en liquide.

L'opération est repérée par le service d'audit interne de la BGFI, dont le rapport d'enquête est accablant : le compte d'Horizon Congo a été ouvert en violation des procédures et l'homme de paille d'Ezekiel a pu effectuer certains retraits alors qu'il n'a pas l'autorisation d'accéder au compte.

Le chef de l'audit interne, Yvon Douhore, découvre que David Ezekiel a

deux signatures différentes : l'une pour Sud Oil et l'autre pour Horizon Congo. « Qu'est-ce qui peut amener une même personne à avoir différentes signatures ? Vraiment... », écrit-il à une collègue. « C'est juste inimaginable », répond-elle.

Panique à bord : Sud Oil est démasquée

Le 22 avril 2018, *Jeune Afrique* lâche une bombe, révélant grâce aux « Lumumba Papers » le paiement de 7,5 millions de dollars effectué par la Banque centrale à Sud Oil en mai 2016. C'est la première fois que l'existence de la société est dévoilée, ainsi que ses propriétaires : la sœur du président Kabila Gloria Mteyu, et l'épouse de son frère Francis Selemani, patron de la BGFI RDC.

Au Gabon, l'information inquiète le grand patron du groupe BGFI, Henri-Claude Oyima, qui se fend le lendemain d'un courriel à Selemani et à son adjoint : « Je vous prie de me confirmer si cette information est avérée et de quoi s'agit-il ? »

Cette fois, Selemani joue son poste. Deux jours plus tard, le directeur des opérations, Moreau Kaghoma, se charge à nouveau du nettoyage en passant de nouvelles opérations antidatées directement dans la base de données.

Le 2 mai 2018, Henri-Claude Oyima s'envole pour Kinshasa afin d'assister à un conseil d'administration de la BGFI RDC. Il y annonce le départ du directeur général. Officiellement, Selemani est « promu », à un poste non précisé, au siège du groupe BGFI à Libreville.

Ses cadres dirigeants, impliqués dans certaines transactions douteuses, restent en place, dont son adjoint Abdel Kader Diop, qui devient le nouveau directeur général. Ils vont s'efforcer de couvrir la fraude. Et faciliter l'exfiltration des dizaines de fonds publics dé-

tournés qui sont encore sur les comptes des sociétés du réseau Sud Oil, contrôlées par Selemani.

C'est le début de l'opération sauve-qui-peut. Suite au départ de Selemani, les hommes de main du clan Kabila sont parvenus à retirer, en seulement quelques mois, 30 millions de dollars en liquide des comptes de Sud Oil et de ses satellites alors même que ces comptes sont bloqués en raison des enquêtes internes.

« Excuse-moi, mais je pense que le directeur des opérations se fout de nous, là » - Yvon Douhore, chef de l'audit interne à son responsable Arnaud Nguimbi

Kwanza, Sud Oil... Toutes les sociétés opaques retirent leurs billes. Avec, parfois, des situations grotesques. Ainsi, le gérant de Sud Oil, David Ezekiel, commence à retirer du liquide. Le chef de l'audit interne découvre alors, ahuri, qu'Ezekiel ne se rend pas à la banque lui-même pour effectuer les retraits sur le compte de Sud Oil. Le cash est directement prélevé par le directeur des opérations, Moreau Kaghoma, et les signatures régularisées seulement a posteriori. « Prière d'instruire le client qu'il se présente lui-même au niveau des caisses (caisses gros paiements) pour effectuer ses opérations de retraits », ordonne Yvon Douhore. Il demande une « surveillance renforcée » sur le compte de Sud Oil.

L'auditeur en chef réalise que la direction générale fait tout pour entraver son enquête. L'accès aux relevés bancaires de Sud Oil lui est refusé. Ses demandes de documents au directeur des opérations au sujet des virements suspects traînent ou restent sans réponse. Yvon Douhore s'en plaint à son chef Arnaud Nguimbi, le directeur de l'audit interne du groupe BGFI au Gabon : « Excuse-moi, mais je pense que le directeur des opérations se fout de nous, là. »

Que ce soit à cause de l'obstruction au travail des auditeurs ou de la « sensibilité » du dossier, le rapport final envoyé à la direction du groupe BGFI à Libreville en juillet 2018, préserve parfaitement les intérêts de Francis Selemani et de la famille Kabila.

L'audit est accablant pour la BGFI RDC, dont le niveau de conformité est jugé tout simplement « inacceptable ». L'audit pointe plusieurs opérations potentiellement irrégulières, mais sans les qualifier. Le rapport n'a identifié ou retenu aucune des opérations qui ont permis à Sud Oil de s'approprier 92 millions de dollars d'argent public.

Malgré les irrégularités décelées, aucune sanction n'est prise par le groupe BGFI contre les dirigeants de sa filiale congolaise. Aucun signalement n'est fait à la justice. Bref, la BGFI semble avoir couvert les fraudes présumées. Interrogé à ce sujet, le PDG du groupe BGFI, Henri-Claude Oyima, n'a pas répondu.

Le laxisme est tel que malgré ce rapport d'audit, l'opération d'exfiltration des fonds du clan Kabila continue comme si de rien n'était. Alors même que ces retraits massifs mettent en péril la trésorerie de la BGFI RDC.

chapitre 4

Le 11 juillet 2018, le gérant de Sud Oil, David Ezekiel, envoie au directeur général de la banque Abdel Kader Diop, suite à leur « échange de ce jour », un « préavis de retrait » de 15 millions de dollars en liquide sur les comptes de Sud Oil, qu'il compte effectuer en quatre fois dans la semaine à venir.

Dès le lendemain, Ezekiel retire 4 millions de dollars en cash alors que le compte est en « blocage direction générale », censé être sous surveillance. Le directeur des opérations, Moreau Kaghoma, a levé le blocage. Idem le 13 juillet pour 5 millions supplémentaires, soit 9 millions retirés en liquide en deux jours.

Le 16 juillet, le directeur de l'audit interne de la BGFI RDC informe son supérieur au Gabon que Sud Oil et Kwanza « sont dans un processus de retrait de leurs avoirs ». Le sujet est discuté le jour même au comité de trésorerie de la banque, où Kaghoma est critiqué pour avoir autorisé les retraits. Le directeur général, Abdel Kader Diop, lui ordonne dans la foulée de ne pas recom-

mencer. Le lendemain, Kaghoma écrit un mail explosif à Diop. « J'implore votre protection », écrit-il, rappelant au directeur général que c'est lui-même et son adjoint qui ont autorisé les retraits. « C'est par votre appel téléphonique que j'ai été informé de la présence du client au sein de la banque pour un retrait de USD 4 M », écrit-il.

« Je vous ai informé tant par mail que par téléphone que le client nous présentait un préavis de retrait pour un total de USD 15 M », poursuit-il. « J'ai ajouté que compte tenu de la modicité de notre trésorerie, nous serions en mesure de ne payer que les deux premières tranches (4 M et 5 M). Vous avez même conclu en disant : "Ça veut dire que la semaine prochaine nous serons en cessation de paiement ?" Si rien n'est fait, c'est le risque couru, vous avais-je rétorqué. »

Malgré cela, le 23 juillet, David Ezekiel effectue le dernier retrait de 6 millions de dollars en liquide. Et retire en-



Retirer 6 millions en liquide ? Pas de problème pour l'homme de paille de Francis Selemani.

© DOCUMENT CONGO HOLD-UP.

20006140
SP21369360/MLR-V

ACHÈTE

BON OU MAUVAIS ÉTAT. DÉPLACEMENT GRATUIT. PAIEMENT IMMÉDIAT

URGENT TOUTES FOURRURES

- > Vison etc.
- ANTIQUITÉS
- > Machines à coudre > Cuivre
- > Mobilier > Pendules
- BIJOUX - PIÈCES DE MONNAIE
- > Or > Argent
- ARGENTERIE À TRÈS BON PRIX
- > Couverts (même dépareillés)
- TOUTS VINS
- > Bordeaux > Bourgogne...

Julien LANDRAIN
0489/772 303
julienlandrain92@gmail.com

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.